

**EDF
AQUA
CHALLENGE
2023**

Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD

RÈGLEMENT ÉDITION 2023



NATATION COMITÉ DORDOGNE



CD24NATATION

17
SEPT
2023

INFORMATIONS : [HTTP://CD24NATATION.COM](http://CD24NATATION.COM)



LE RÉGLEMENT

17 SEPTEMBRE 2023 : Animation Eau Libre

Le Comité Natation de la Dordogne vous invite à participer à la 2^{ème} édition des Boucles de la Jemaye, le 17 septembre 2023, au grand etang de la Jemaye.

6 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies. Des boucles allant de **200 mètres à 3000 mètres** et un **relais 4 x 500m** mixte ou non. Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu. Un bon moyen pour venir se dépasser entre amis ou pour débiter la saison par un weekend de cohésion pour vos nageurs de clubs.

Et pour les plus motivés :

-**Challenge Découverte « 600 m »** : Addition des performances sur le 200 m et du 400 mètres

-**Challenge Promotionnel « 1200 m »** : Addition des performances sur le 800 m et du 400 mètres

-**Challenge Elite « 4500 m »** : Addition des performances sur le 1500 m et du 3000 mètres

-**Challenge Entreprise constitué du Challenge Découverte et du relais 4 x 500m**: Addition des performances sur le 200 m, 400m m et du relais.

Un tarif attractif, des récompenses, une buvette sur place, repas sur réservation, tout est fait pour vous permettre de passer un bon moment pour finir l'été !

LES BOUCLES DE LA JEMAYE DORDOGNE PÉRIGORD



LA DRÔLESSE
200M



LA BOUCLE BLANCHE
400M



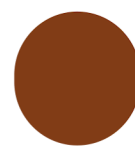
LA BOUCLE VERTE
800M



LA BOUCLE POURPRE
1500M



LA BOUCLE NOIRE
3000M



LA PÉRIGOURDINE
RELAIS 4 X 500M=2000M

CES 6 BOUCLES SONT OUVERTES À TOUS !

LE PROGRAMME

17 SEPTEMBRE 2023 :

9h : Accueil des participants

10h00: Départ «La Boucle Noire» (3 000 mètres)



FIN À 11H30

11h30: Départ «La Boucle Blanche» (400 mètres)



FIN À 12H30

13h30 : Accueil des participants

14h00: Départ «La Boucle Verte» (800 mètres)



FIN À 14H45

14h45: Départ «La Drôlesse» (200 mètres)



FIN À 15H00

15h15: Départ «La Boucle Pourpre» (1 500 mètres)



FIN À 16H15

16h30: Départ du relais 4 x 500m (2 000 mètres)

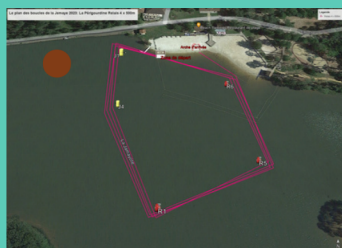
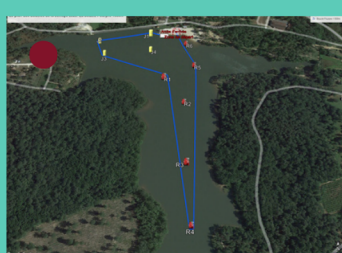
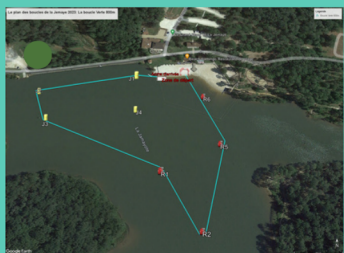


FIN À 17H30



**REMISE DES RÉCOMPENSES AU FIL DE LA JOURNÉE.
RESTAURATION SUR SITE.
BRIEFING SÉCURITÉ ET COMPTAGE 10 MINUTES AVANT
CHAQUE COURSE EN ZONE**

LE PLAN DES BOUCLES :



LE DÉLAI DE FIN DE COURSE SERA :

- La Drôlesse 200m : 15h00**
- La Boucle Blanche 400m : 12h30**
- La Boucle Verte 800m : 14h45**
- La Boucle Pourpre 1500m : 16h45**
- La Boucle Noire 3000m : 11h00**
- La Périgourdine Relais 4 x 500m: 17h30**

RÈGLEMENT SPORTIF



Les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours dans les délais pourront être ramenés à terre s'ils n'ont pas dépassé la mi-parcours du dernier tour, et ne seront pas classés. Ces délais pourront être écourtés, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du plan d'eau émanant des autorités compétentes, ou des conditions météorologiques.

Pour l'ensemble des épreuves, chaque nageur doit posséder ou s'acquitter d'une licence FFN Eau Libre en plus du coût des engagements. Les licenciés à la FFTRI peuvent participer sur présentation de leur licence et après acquittement du coût de la licence eau libre (15€) en plus du coût de l'engagement.

Les épreuves La Drôlesse, La Boucle Blanche, La Boucle Verte et La Périgourdine sont ouvertes à tous les nageurs et nageuses nés avant le 31 décembre 2013 licenciés auprès de la FFN sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs ainsi que d'une pièce d'identité (A télécharger lors de l'inscription + copie le jour de la compétition)

Les épreuves La Boucle Pourpre et la Boucle Noire sont ouvertes à tous les licenciés FFN après acceptation de l'organisateur au regard des antécédents de ces concurrents sur des épreuves similaires. Le jury a autorité pour décider de l'aisance d'un concurrent et pourra décider de disqualifier un participant ne présentant pas les capacités requises pour terminer une épreuve.







La finale de la Coupe Nouvelle Aquitaine d'Eau Libre Jeunes sur la distance de 1500m est intégrée à la Boucle pourpre avec un classement propre à cette compétition. Les compétiteurs doivent posséder une licence FFN compétiteur. Les différents challenges sont ouverts aux mêmes nageurs que ceux listés ci-dessus. Le port d'une combinaison thermique et d'une montre-GPS est autorisé. Cependant, le port de la combinaison néoprène est fortement déconseillée si température de l'eau est supérieure à 23°. Les palmes, gants et autres accessoires ne sont pas autorisés. Le port du Bonnet est obligatoire. Des bonnets Les boucles de la Jemaye seront mis en vente pour ceux qui n'en auraient pas.



LABELLISÉ PAVILLON BLEU

RÈGLEMENT SPORTIF

ENGAGEMENT HORS LICENCE :

La Drôlesse 200m		5€
La Boucle Blanche 400m		8€
La Boucle Verte 800m		12€
La Boucle Pourpre 1500m		16€
La Boucle Noire 3000m		20€
La Périgourdine Relais 4 x 500m		20€(*)
Challenge Découverte 600m, combiné du 200m et de 400m		11€
Challenge Promotionnel 1200m, combiné du 400m et de 800m:		17€
Challenge Elite 4500m, combiné du 1500m et de 3000m		32€
Challenge Entreprise : Combiné du Challenge Découverte et du Challenge La Périgourdine		60€(**)

(*) Pour les relais La Périgourdine, le tarif est de 20€ par équipe hors licence. Les inscriptions doivent se faire individuellement en créant son équipe. Le tarif individuel sera de 5€ par nageurs hors licence.

(**) Pour le relais Le Combiné du Challenge entreprise, le tarif est de 60€ par équipe hors licence. Les inscriptions doivent se faire individuellement en créant son équipe. Le tarif individuel sera de 15€ par nageurs hors licence.

Les engagements se feront pour tous en cliquant ici, avec téléchargement des justificatifs (Certificat médical, attestation parentale pour les mineurs) et règlement en ligne. Les nageurs qui s'inscrivent pour les challenges n'ont pas besoin de s'inscrire dans les deux boucles correspondant au challenge choisi. Ils seront basculé par l'organisation dans les boucles correspondantes. Si un nageur décide sur place de réaliser un challenge alors qu'il est déjà inscrit sur une boucle, il devra s'acquitter du tarif correspondant de la boucle manquante. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur. La confirmation des inscriptions se fera lors de l'accueil des nageurs.

RAPPEL :



Pour les licenciés FF TRI, FFESSM et les non-licenciés, il sera attribué lors de la première inscription une licence FFN eau libre, au montant de 15€, avec création d'un identifiant (IUF). Dossier à télécharger et à compléter avant la compétition. Possibilité de contacter un club de natation de la Dordogne ou autres pour prendre sa licence Eau Libre. Lors des inscriptions ultérieures, ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant. Chaque nageur inscrit pourra être tiré au sort le jour de la compétition pour gagner un séjour d'un week end pour deux personnes. Un nageur inscrit sur 3 courses aura 3 chances de gagner.

RÈGLEMENT SPORTIF

CHRONOMETRAGE, CATEGORIES ET RECOMPENSES



Toutes les épreuves seront sous chronométrage automatique avec puce à la cheville géré par la société OK-TIME. Le temps et le classement des concurrents seront pris après qu'ils auront eu franchi la ligne d'arrivée. Médailles et lots aux 3 premiers de chaque catégorie Natation Course et de chaque sexe selon les modalités suivantes :

- 200m => Avenirs, Benjamins, Juniors/Seniors
- 400m => Avenirs, Benjamins, Juniors/Seniors
- 800m => Benjamins, Juniors/Seniors
- 1500m et 3000m => Benjamins, Juniors/Seniors. Le 3000m Championnat Eau Libre Nouvelle Aquitaine Benjamins sera nagé lors de cette course.
- Relais 4 X 500m => Avenirs,/Benjamins, Juniors/Seniors
- Challenge Découverte « 600 m » : Addition des performances sur le 200 m et du 400 mètres => Récompense au 1er de chaque sexe en Toutes catégories.
- Challenge Promotionnel « 1200 m » : Addition des performances sur le 800 m et du 400 mètres => Récompense au 1er de chaque sexe en Toute catégorie.
- Challenge Elite « 4500 m » : Addition des performances sur le 1500 m et du 3000 mètres => Récompense au 1er de chaque sexe en Toute catégorie.
- Challenge Entreprises: Addition des performances sur le 200m, du 400m et du relais => Récompense aux 3 premières entreprises en Dames, Messieurs et Mixte.

UNE RÉCOMPENSE DE FINISHER SERA REMISE AUX PARTICIPANTS AYANT TERMINÉ L'ÉPREUVE DANS LAQUELLE ILS SONT INSCRITS

CATEGORIES EAU LIBRE MISES EN PLACE PAR AQUA ET LA LEN



CATÉGORIE DU 1 JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023

FEMMES



AVENIRS

11 ans et moins
2012 et après

BENJAMINS

12/13 ans
2011-2010

JUNIORS SENIORS

14 et plus
2009 et avant

HOMMES



11 ans et moins
2012 et après

12/13 ans
2011-2010

14 et plus
2009 et avant

RÈGLEMENT SPORTIF

ASPECT MÉDICAL



Chaque nageuse et nageur licencié à la FFN ou la FFTRI pour la saison 2022/2023 a subi un examen médical ou a un QR sport à jour. En conséquence, il est déclaré apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé. Les nageuses et nageurs non licenciés à la FFN et qui s'acquitteront d'une licence FFN devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et une autorisation parentale pour les mineurs (A télécharger lors de l'inscription). Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve dans laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais et sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens. Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

LIMITES METEOROLOGIQUES SOLUTION DE REPLI OU ANNULATION ET ENVIRONNEMENT

En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité. Ainsi, les organisateurs se réservent le droit de :

- D'adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé et les horaires de courses.
- De supprimer ou d'interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

En cas d'annulation des épreuves pour des raisons climatiques ou autres venant des autorités compétentes, aucun remboursement des engagements ne sera réalisé. Les engagements seront transférés sur l'édition suivante (même Nom, prénom, date de naissance et IUF). Si le participant ne souhaite pas participer lors de l'édition suivante, les engagements seront perdus. De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.



RÈGLEMENT SPORTIF

En cas de force majeure, (brouillard, pollution, hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. La manifestation se déroule en milieu naturel. Les organisateurs, les bénévoles et les nageurs s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver. Aucun jet de débris dans le lac ou sur les plages ne sera toléré. Des dispositifs de collecte et de tri des déchets seront à la disposition des participants qui devront les utiliser correctement. Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous la combinaison, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles prévues

DROIT À L'IMAGE



Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation, sur tout support y compris pour les projections éventuelles. Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs noms, prénom et adresse.

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE

En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit reconnaît notamment :

- avoir pris connaissance du « RÈGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer,
- être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter,
- que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour faire son affaire personnelle de toute assurance et de tout recours éventuel contre tout participant ou tiers responsable d'un dommage quelconque à son endroit.

RÈGLEMENT SPORTIF

RESPONSABILITE CIVILE

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur est couvert par l'assurance de la Fédération Française de Natation couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses pré-posés et de tous les participants. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. Pour les non-licenciés qui s'acquitteront d'une licence FFN Eau Libre, ils sont tenus de présenter à l'organisateur un certificat médical de moins de 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation ou du triathlon. Une licence Fédération Française de Natation Eau Libre, sera souscrite automatiquement pour les non licenciés FFN. Dommage matériel : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.



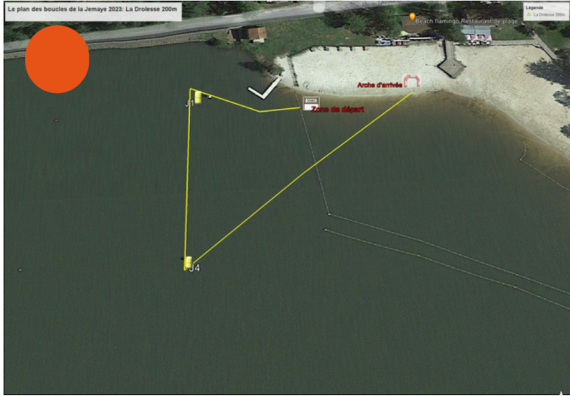
**EDF
AQUA
CHALLENGE
2023**

**Les boucles
DE LA JEMAYE**
DORDOGNE PÉRIGORD

**17
SEPT
2023**



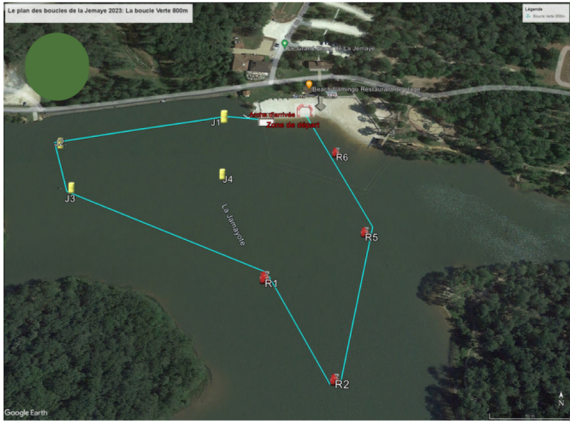
ANNEXE LE PLAN DES BOUCLES



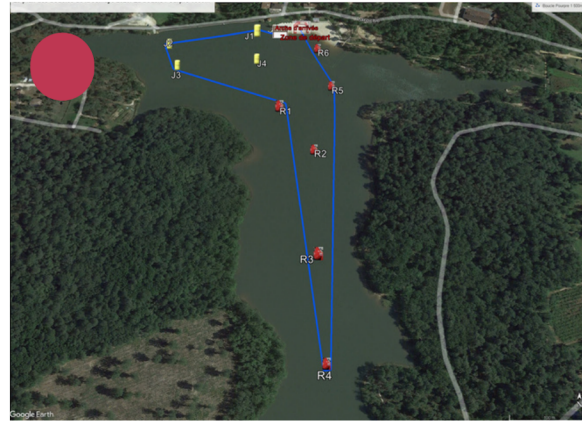
LA DRÔLESSE 200M



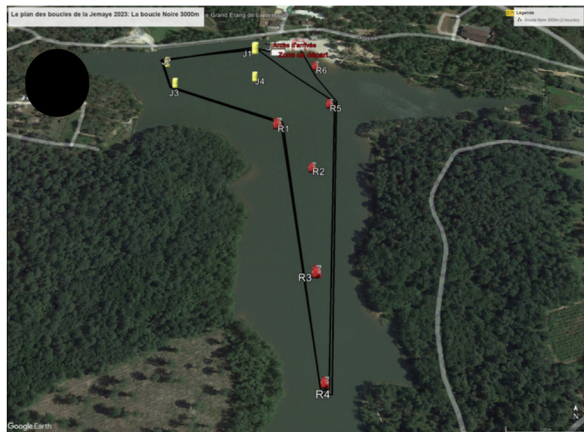
LA BOUCLE BLANCHE 400M



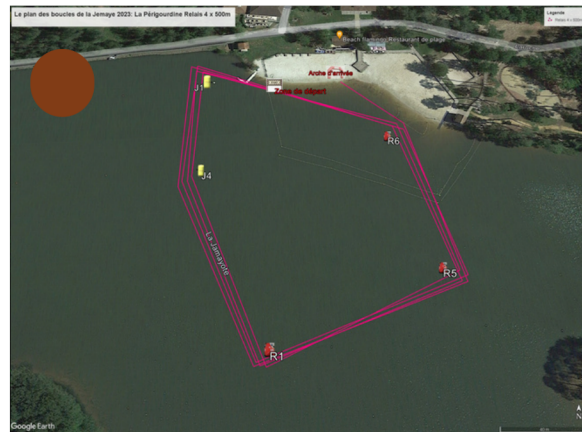
LA BOUCLE VERTE 800M



LA BOUCLE POURPRE 1500M



LA BOUCLE NOIRE 3000M



**LA PÉRIGOURDINE RELAIS
4 X 500M**

**EDF
AQUA
CHALLENGE
2023**

Les boucles DE LA JEMAYE

DORDOGNE PÉRIGORD



NATATION COMITÉ DORDOGNE



CD24NATATION



CD24.PRESIDENT@FFNATATIONLNA.FR

INFORMATIONS : [HTTP://CD24NATATION.COM](http://CD24NATATION.COM)

